

lable pour le maintenir en vigueur sans qu'il soit ratifié.

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il y a une semaine, quand j'ai demandé à la Chambre s'il n'était pas désirable de tenir trois séances par jour et de proroger samedi, elle m'a approuvé unanimement et c'est pourquoi j'ai présenté la motion aussi adoptée à l'unanimité. Si j'avais pensé que des questions comme celle-ci pouvaient être soulevées avant la fin de la session, je n'eusse sûrement pas demandé à la Chambre de se réunir trois fois par jour et le samedi. Ce n'est pas sur mes instances que la Chambre a pris cette décision, elle a plutôt agi de sa propre initiative et je me suis efforcé de refléter l'opinion générale dans ma motion.

Je n'ai pas l'intention de passer cette question en revue; je me bornerai simplement à corriger deux ou trois erreurs de mon honorable ami.

La Russie a signé l'accord. Première erreur.

L'hon. M. MOTHERWELL: Elle n'a pas signé le contingentement.

Le très hon. M. BENNETT: Je vous demande pardon, mais la Russie a signé l'accord et sa signature est attachée au document présenté à la Chambre.

Deuxièmement, la Russie n'a été mentionnée dans aucune loi adoptée en 1930. C'est en 1931 seulement que l'embargo dont mon honorable ami a parlé a été mis en vigueur.

Troisièmement, la Russie n'a exprimé aucun mécontentement de ce chef lors des discussions sur le contingentement du blé. Pour elle, la question du contingentement sera l'objet de négociations avec les pays exportateurs, quand elle aura une idée du chiffre de sa production. Il n'y a eu aucune difficulté au sujet de la Russie, sauf que les rapports reçus de temps en temps différaient des estimations que les enquêteurs avaient faites de sa production. Il est arrivé,—et c'est un fait,—que la récolte de la Russie a été moins considérable qu'on ne l'avait prévu au moment des discussions.

Puis l'Argentine n'a pas dénoncé l'accord. Sa récolte a été plus considérable que par les années passées et vu que certains pays ne pourront profiter de leur part du contingentement à cause de l'abondance des récoltes européennes, elle a demandé un contingent plus considérable, en vertu des termes de l'accord. La question a déjà été discutée à maintes reprises; elle a fait l'objet de propositions des Etats-Unis et de conversations entre la France et la Grande-Bretagne d'une part et l'Argentine d'autre part. Les représentations de la Grande-Bretagne, en sa qualité de pays im-

[L'hon. M. Motherwell.]

porteur, ont eu un certain effet. La question est encore à l'étude.

Pour ce qui est de la ratification de l'accord par cette Chambre, personne ne sait mieux que l'honorable député que la question de la limitation des emblavures est exclusivement du domaine provincial et les trois provinces intéressées ont adopté les lois qu'elles ont jugées nécessaires à cette fin. Quant au Gouvernement fédéral, il a assumé la responsabilité de ne pas laisser exporter du pays une quantité dépassant le contingent qui nous avait été accordé. Nous nous sommes conformés à toutes ces conditions. Le Canada n'a pas manqué à ses engagements et il n'y manquera pas. Il a tenu toutes les obligations dont il s'est chargé et je ne puis comprendre qu'un Canadien ose conseiller des choses qui porteront les étrangers à nous accuser d'avoir manqué à nos obligations. Le Canada n'y a pas manqué; il n'y manquera jamais, aussi longtemps que nous aurons un mot à dire.

L'hon. M. MOTHERWELL: Le premier ministre permettrait-il de lui poser une question?

Le très hon. M. BENNETT: Certainement.

L'hon. M. MOTHERWELL: Elle ne sera pas embarrassante.

Le très hon. M. BENNETT: Aucune question de mon honorable ami ne peut m'embarrasser.

L'hon. M. MOTHERWELL: Je me demande combien de pays devront faire défaut à leurs engagements avant que nous nous y décidions. L'Argentine y a certainement manqué. Faudra-t-il que tous les autres pays fassent défaut et que nous restions seuls comme le jeune garçon sur le point en flammes, seuls à remplir nos obligations?

Le très hon. M. BENNETT: Nous pouvons toujours rouvrir l'autre question soulevée à propos de l'opportunité ou inopportunité de restreindre la production. Elle reste sujette à discussion. Je ne répéterai pas ce qui s'est dit si souvent et ce que j'ai dit à Winnipeg. Nous constatons que notre production dépasse les possibilités de vente, nous savons que nos anciens clients se suffisent à eux-mêmes. Pendant la guerre, 50 millions d'acres auparavant consacrées à la culture des céréales devinrent improductives; les Etats-Unis mirent en culture 40 millions d'acres additionnelles et le Canada, 10 millions. Dès que les pays qui avaient abandonné la production y sont revenus, les Etats-Unis et le Canada devaient forcément perdre certains des débouchés pour